

Tchad

Synthèse des recommandations du Haut Conseil de la santé publique, édition 2026 (juin 2026), pour un voyageur en bonne santé et un séjour classique (moins d'un mois, sans nuit en zone rurale). Grossesse, enfant, âge avancé, maladie chronique ou long séjour : demandez un avis médical.

L'essentiel

Fièvre jaune	Obligatoire pour entrer dans le pays (à partir de 9 mois)
Paludisme	Traitement préventif (chimio prophylaxie) selon la zone ou la période
Autres vaccins liés au pays	À discuter : BCG pour les enfants (séjour de plus d'un mois), rappel poliomyélite (séjour de 4 semaines ou plus).
Pour tous	Vaccins du calendrier à jour, protection contre les piqûres, hygiène de l'eau et des aliments.

Vaccins

Pour tout voyage : mettre à jour les vaccinations du calendrier vaccinal en vigueur, notamment diphtérie-tétanos-poliomyélite-coqueluche, méningocoque ACWY (jusqu'à 25 ans), rougeole-oreillons-rubéole (personnes nées depuis 1980) et hépatite B.

Fiche du HCSP « Voyageurs à destination de l'Afrique Centrale » :

Hépatite A

Recommandée systématiquement

Dengue

Recommandée si épidémie en cours dans la zone de séjour

Fièvre jaune

Recommandée (risque de transmission) ou obligatoire selon la destination si séjour ou transit en zone d'endémie

Fièvre typhoïde

Au cas par cas si conditions d'hygiène précaires

Rage

Au cas par cas, notamment pour les enfants en âge de marcher, si séjour en milieu rural ou éloigné des villes principales

Fièvre jaune (tableau 15 du HCSP)

Obligatoire pour entrer dans le pays, pour tous les voyageurs, quel que soit le pays d'où ils arrivent, à partir de 9 mois.

Précision du tableau : (. Recommandée, en raison d'un risque de transmission de la fièvre jaune dans le pays, à partir de 9 mois pour les voyageurs se rendant dans les régions situées au sud du Sahara.

Tuberculose (BCG des enfants)

Forte incidence (118 cas pour 100 000 habitants). Le BCG est recommandé pour les enfants en cas de séjours fréquents ou de plus d'un mois dans un pays à forte incidence de tuberculose : habituellement de 1 mois à 15 ans, en priorité avant 5 ans (dès la naissance si le voyage a lieu avant l'âge de 2 mois). Contre-indiqué en cas d'immunodépression.

Poliomyélite

Cas de poliomyélite dus à un poliovirus dérivé d'une souche vaccinale (type 2) signalés en 2025. Pour un séjour de 4 semaines ou plus dans un pays où circulent un poliovirus sauvage ou un poliovirus dérivé d'une souche vaccinale : une dose de vaccin poliomyélique inactivé, à partir de 2 mois, entre 4 semaines et 12 mois avant le départ (en cas de départ en urgence, si possible 4 semaines avant). Pour un séjour de moins de 4 semaines : calendrier vaccinal à jour.

Paludisme

Situation

- Pf (100% selon OMS) prédominant, Pm, Po, Pv moins fréquemment (selon le CDC)
- Risque élevé : Toute l'année : moitié sud du pays , y compris la ville de N'Djamena. De juillet à janvier : Ceinture entre le désert du Sahara et les régions tropicales du pays .
- Risque modéré :
- De février à juin : Ceinture entre le désert du Sahara et les régions tropicales du pays .

Toute l'année : voyages exclusivement dans le désert du Sahara, y compris la ville de Faya-Largeau.

Recommandations

- Protection personnelle antivectorielle
- Chimio prophylaxie : A/P ou D (ou M) pour les zones à risque élevé
- Une chimio prophylaxie n'est pas nécessaire pour les séjours dans les zones à risque modéré entre les mois de février à juin et pour le désert du Sahara
- Consultation sans délai si fièvre pendant le séjour ou dans les 3 mois qui suivent le retour et information sur la notion de voyage dans les 3 derniers mois

Toute fièvre pendant le séjour ou dans les 3 mois qui suivent le retour doit faire consulter sans délai, en signalant le voyage. Les femmes enceintes, les enfants de moins de 6 ans, les personnes âgées, immunodéprimées ou sans rate sont à risque de forme grave.

A/P : atovaquone-proguanil. D : doxycycline. M : méfloquine (en dernière intention). Pf, Pv, Po, Pm, Pk : P. falciparum, vivax, ovale, malariae, knowlesi. Séjour conventionnel : moins d'un mois, sans nuit en zone rurale ou forestière.

Se protéger des moustiques et des tiques

- Répulsif cutané sur la peau découverte : produit à base de DEET, d'IR3535 ou d'icaridine, avec un numéro d'autorisation (AMM) sur l'étiquette. Adapter la concentration à l'âge et à la grossesse.
- Vêtements légers, amples et couvrants (manches longues, pantalon, chaussures fermées).
- La nuit en zone de paludisme : dormir sous une moustiquaire imprégnée d'insecticide, bien bordée.
- Crème solaire d'abord, puis répulsif au moins 20 minutes après.
- Inutiles ou déconseillés : bracelets anti-insectes, huiles essentielles, appareils à ultrasons, serpentins fumigènes, vêtements imprégnés de perméthrine.

À faire avant de partir

- ☐ Consulter son médecin ou un centre de vaccinations internationales, assez tôt avant le départ (certains vaccins demandent au moins 10 jours ou plusieurs doses).
- ☐ Fièvre jaune : vaccination dans un centre agréé, au moins 10 jours avant l'arrivée, certificat international à emporter.
- ☐ Paludisme : demander au médecin si un traitement préventif est nécessaire pour votre itinéraire.
- ☐ Répulsif adapté à chaque voyageur, et moustiquaire imprégnée si besoin.
- ☐ Trousse à pharmacie et ordonnances de ses traitements habituels.
- ☐ Assurance assistance et rapatriement : vérifier la couverture et le plafond.
- ☐ S'inscrire sur Fil d'Ariane (ministère des Affaires étrangères) pour recevoir les alertes : fildariane.diplomatie.gouv.fr
- ☐ Vérifier l'actualité (sécurité, épidémies, formalités) juste avant le départ : <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/information-par-pays/tchad/>

Au retour : toute fièvre dans les 3 mois doit faire consulter sans délai, en signalant le voyage.